



## COMPTE RENDU Conseil Municipal du 03 decembre 2014

### NOMBRE DE CONSEILLERS

|               |    |
|---------------|----|
| - en exercice | 15 |
| - présents    | 12 |
| - votants     | 15 |
| - pouvoirs    | 3  |

DATE DE CONVOCATION : 28/11/2014  
DATE D’AFFICHAGE : 28/11/2014

L’an deux mille quatorze, le trois décembre à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s’est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard.

Présents MM. FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine, LOTZ Aline, SCHLEGEL Régis, PEIFER Michelle, TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie, ERTZSCHEID Alphonse, KREMER Michael, NACHI Lahcène

Pouvoirs BECKMANN Pierre, procuration à SCHLEGEL Régis  
SCHEIBER Yves, procuration à JEDAR Bernard  
STERN Didier procuration à FOUILHAC-GARY Bernard

Absents

### ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation d’un secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 24 octobre 2014
- 3) Renouvellement des baux de la Chasse communale :
  - ✓ choix de la date d’adjudication et agrément des candidats
  - ✓ Frais d’adjudication de la chasse
  - ✓ Choix de l’estimateur des dégâts de gibier
  - ✓ Frais de réalisation du rôle de chasse
- 4) Création d’une aire de jeux – choix du prestataire et demande de subvention fonds de concours CASC
- 5) Acquisition d’un tableau blanc interactif et demande de subvention au titre de la réserve parlementaire
- 6) Acquisition de terrains
- 7) Autorisation de mandatement des dépenses d’investissement en 2015
- 8) mise en place de la procédure ACTES – convention à valider et choix du prestataire
- 9) Avis sur la création d’une activité agricole
- 10) Recensement population 2015- Création de deux emplois d’agents recenseurs et rémunérations
- 11) Réponse à demande de subventions
- 12) Décisions prises par délégation du conseil municipal au maire
- 13) Divers et communications

M. le Maire démarre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse MM. BECKMANN Pierre, SCHEIBER Yves et STERN Didier.

Il indique que ces conseillers ont respectivement donné procuration à SCHLEGEL Régis, JEDAR Bernard et FOUILHAC-GARY Bernard.

Le quorum, avec 12 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Aline LOTZ secrétaire de séance.

### **2. Approbation des procès-verbaux**

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2014

### **3. Renouvellement des baux de la Chasse communale**

#### **a) Choix de la date d'adjudication et agrément des candidats (dcm 2014/58)**

Le conseil municipal fixe la date de l'adjudication au lundi 15 décembre 2014 à 17 h et décide d'agréer les candidatures suivantes :

##### Lot n° 1 de la chasse communale

- ✓ BARTHEL Célestin domicilié à NEUFGRANGE/Moselle  
34 rue d'Hambach

##### Lot n° 2 de la chasse communale

- ✓ M. BARTH Bernard domicilié à SARREGUEMINES /  
Moselle 18 rue Hélène Boucher
- ✓ l'association CHASSE NATURE représentée par M.  
BORSENBARGER Emile domicilié à EPPING-  
URBACH/Moselle 31 a rue du moulin
- ✓ M. MEYER Thierry domicilié à ZETTING/ Moselle 28  
rue de l'église

#### **b) Frais d'adjudication de la chasse (dcm 2014/59)**

Le Conseil Municipal à l'unanimité fixe les frais de secrétariat pour la consultation des propriétaires sur l'affectation du produit de la chasse à 100 € et 0.15 € par ligne de propriétaire. Il fixe à 100 € par lot l'indemnité de criée pour le Trésorier de Sarreguemines Centre et Campagne, Receveur Municipal chargé de la criée pour l'adjudication publique des lots n° 1 et n° 2. Il dit que les frais de Publication, droits taxes et redevances seront à la charge des locataires à hauteur de 50 % du montant TTC, les 50 % restant seront pris en charge par la commune.

#### **c) Choix de l'estimateur des dégâts de gibier (dcm 2014/60)**

Le Conseil Municipal nomme M. DE ZORZI Isidore, domicilié à REMELFING (Moselle) 59 rue du 8<sup>e</sup> zouaves, comme estimateur des dégâts causés par les gibiers pour la durée du bail 2015-2024

#### **d) Frais de réalisation du rôle de chasse (dcm 2014/61)**

Le conseil municipal fixe le montant de l'indemnité pour le receveur municipal à 2 % sur le montant à répartir entre les propriétaires et 2 % sur le montant effectivement réparti et l'indemnité pour la secrétaire de mairie à 4 % du montant à répartir entre les propriétaires.

**4. Création d'une aire de jeux**

**a) choix du prestataire pour les travaux de terrassement (dcm 2014/62)**

Le conseil municipal attribue les travaux de terrassement pour la réalisation d'une aire de jeux conviviale et familiale à l'entreprise FIEG sise à SARRALTROFF (Moselle) pour un montant total de 10 769.88 € HT (12 923.86 € TTC).

**b) Création d'une aire de jeux - demande de subvention fonds de concours CASC (dcm 2014/63)**

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre du fonds de concours CASC pour la totalité du projet soit 46 122 € HT.

**5. Acquisition d'un tableau blanc interactif et demande de subvention au titre de la réserve parlementaire (dcm 2014/64)**

Le Conseil Municipal fait l'acquisition d'un tableau blanc interactif auprès de l'entreprise MOTIV SOLUTIONS pour un montant de 3 844 € HT et sollicite une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire du Sénateur Jean-Pierre MASSERET

**6. Acquisition de terrains - parcelle 226 section 3 (dcm2014/66)**

Le conseil municipal se porte acquéreur d'une partie de la parcelle 226 section 3 pour une surface de 9 ares 09 et fixe le prix d'achat à 180 € l'are.

**7. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement en 2015 (dcm 2014/67)**

Le Conseil Municipal autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts à l'exercice précédent et jusqu'au 15 avril au plus tard pour les budgets Assainissement et Principal.

**8. Mise en place de la procédure ACTES – convention à valider et choix du prestataire (dcm 2014/68)**

Le conseil municipal met en place la procédure de télétransmission des actes et choisit JVS MAIRISTEM-IXCHANGE comme dispositif de télétransmission utilisé par la collectivité. Il autorise le Maire à signer le contrat avec l'autorité de certification et la convention avec les services de l'Etat.

**9. Avis sur la création d'une activité agricole (dcm 2014/69)**

Le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à l'implantation d'une exploitation agricole sur la zone A du PLU.

**10. Recensement population 2015- Désignation de deux emplois d'agents recenseurs et rémunérations (dcm 2014/70)**

Le Conseil Municipal désigne deux agents recenseurs et procède à leur recrutement, par voie d'arrêté municipal. Ils seront rémunérés au prorata du nombre de logements recensés par agent, dans la limite de la dotation versée par l'Etat.

### **11. Réponse à demande de subventions**

Ce point est ajourné. Des informations complémentaires quant à l'utilisation de la subvention, sont attendues. Ce point sera réinscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### **12. Décisions prises par délégation du conseil municipal au maire**

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du 11 avril 2014 conformément à l'article L2122-22 du CGCT.

#### a) dépenses engagées

- Rajout d'un luminaire rue de la barrière : 3 270. 26 € TTC
- Remplacement de luminaires rue de la chapelle : 2 522.16 € TTC

### **13. Divers et communication**

#### a) Remerciements

Le maire tient à remercier les membres du conseil municipal qui se sont mobilisés lors de la cérémonie de remise de médaille et d'honorariat aux anciens élus.

#### b) Communication institutionnelle

Le maire informe de l'avancement du site internet qui est en cours de finalisation et du bulletin communal dont la rédaction est achevée.

#### c) Rappel des manifestations à venir

- 5 décembre 2014 : repas des élus et du personnel à 20 h au Restaurant Le Caquelon
- 6 décembre 2014 : visite de Saint Nicolas dans les écoles
- 11 janvier 2015: vœux du maire à la population de Zetting
- 18 janvier 2015 : repas offert par la commune aux anciens

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.  
La séance est levée à 22 h 00

Le secrétaire de séance  
Signé : Aline LOTZ

Le Maire,  
FOUILHAC-GARY Bernard



